

## AVIS.

On peut se procurer à l'administration soussignée des exemplaires tirés à part du *Message du Conseil fédéral à l'appui d'un projet de loi sur le statut des fonctionnaires fédéraux*.

Prix de vente: fr. 5,—, l'exemplaire broché (plus le port et les frais de remboursement).

Berne, août 1924.

Administration des imprimés de la Chancellerie fédérale.

## Mise au concours de travaux, de fournitures et de places annonces et insertions

### Poteaux imprégnés.

L'administration des télégraphes et des téléphones met en soumission la fourniture de poteaux ci-après désignés pour l'année 1925.

#### Pour la direction des télégraphes du I<sup>er</sup> arrondissement, à Lausanne:

600	poteaux de	7 m	de longueur	12	×	17	cm de diamètre
1200	»	»	»	12	×	18	»
400	»	»	»	13	×	19	»
150	»	»	»	13	×	22	»
600	»	»	»	14	×	23	»
300	»	»	»	15	×	24	»
65	»	»	»	16	×	25	»
10	»	»	»	17	×	27	»

#### Pour la direction des télégraphes du II<sup>e</sup> arrondissement à Berne:

250	poteaux de	7 m	de longueur	12	×	17	cm de diamètre
200	»	»	»	13	×	22	»
400	»	»	»	14	×	23	»
20	»	»	»	15	×	24	»

#### Pour la direction des télégraphes du III<sup>e</sup> arrondissement, à Olten:

650	poteaux de	7 m	de longueur	12	×	17	cm de diamètre
50	»	»	»	13	×	20	»
20	»	»	»	13	×	22	»
400	»	»	»	14	×	23	»
300	»	»	»	15	×	24	»
50	»	»	»	16	×	25	»
65	»	»	»	17	×	27	»

**Pour la direction des télégraphes du IV<sup>e</sup> arrondissement, à Zurich :**

2000 poteaux de 8 m de longueur	12	×	18	cm de diamètre
1350 > > 9 > > >	13	×	19	> > >
450 > > 10 > > >	13	×	20	> > >
130 > > 8 > > >	13	×	22	> > >
20 > > 10 > > >	15	×	24	> > >
50 > > 11 > > >	16	×	25	> > >

**Pour la direction des télégraphes du V<sup>e</sup> arrondissement à St-Gall:**

1200 poteaux de 7 m de longueur	12	×	17	cm de diamètre
500 > > 8 > > >	12	×	18	> > >
2200 > > 9 > > >	13	×	19	> > >
850 > > 10 > > >	13	×	20	> > >
150 > > 8 > > >	13	×	22	> > >
200 > > 9 > > >	14	×	23	> > >
50 > > 10 > > >	15	×	24	> > >
15 > > 11 > > >	16	×	25	> > >

**Pour la direction des télégraphes du VI<sup>e</sup> arrondissement à Coire:**

1000 poteaux de 9 m de longueur	13	×	19	cm de diamètre
100 > > 10 > > >	13	×	20	> > >
20 > > 8 > > >	13	×	22	> > >
20 > > 9 > > >	14	×	23	> > >
20 > > 10 > > >	15	×	24	> > >

**Pour la direction des télégraphes du VI<sup>e</sup> arrondissement, à Coire, section de Bellinzone:**

1000 poteaux de 8 m de longueur	12	×	18	cm de diamètre
700 > > 9 > > >	13	×	19	> > >
300 > > 10 > > >	13	×	20	> > >
50 > > 8 > > >	13	×	22	> > >
150 > > 9 > > >	14	×	23	> > >
100 > > 10 > > >	15	×	24	> > >
15 > > 11 > > >	16	×	25	> > >

Pour ce qui concerne la nature et la qualité du bois, ainsi que les dimensions, la préparation, le dépôt, le transport, le contrôle, la garantie et le paiement des poteaux, les stipulations de nos « prescriptions pour poteaux imprégnés du 20 novembre 1924 » sont valables, lesquelles seront fournies sur demande par l'administration sous-signée.

Les prix sont à indiquer par pièce pour marchandise chargée sur wagon, franco gare la plus proche. En outre, l'offre doit contenir les délais de livraison obligatoires. Quant à la répartition des commandes, on tiendra compte non seulement des besoins locaux des poteaux, mais aussi des prix.

Les offres, libres de toutes clauses, et munies de l'inscription « Offres pour les poteaux imprégnés », doivent être adressées sous pli fermé jusqu'au 10 décembre 1924 au plus tard à l'intendance du matériel de la

Direction générale des télégraphes à Berne.

---

## PLACES.

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département des douanes. (Direction des douanes, à Bâle.)	Commis - réviseur auprès de la direction des douanes à Bâle.	3700 à 4500	29 nov. 1924 [2.]	Commis de 1 <sup>re</sup> classe aux termes de l'art. 16 du règlement organique de l'administration des douanes du 12 juin 1911.
(Direction des douanes, à Coire.)	Réviseur auprès de la direction des douanes à Coire.	4200 à 5400	29 nov. 1924 [2.]	Expérience dans le service pratique des douanes ; connaissance approfondie de la langue italienne.
(Direction des douanes à Genève.)	Contrôleur au bureau principal des douanes Genève, gare G. V.	4200 à 5300	29 nov. 1924 [2.]	Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen prévu pour les commis de 1 <sup>re</sup> classe ou occuper déjà une place de contrôleur ou de receveur.
(Direction des douanes à Genève.)	Commis de contrôle au bureau principal des douanes Genève-gare G. V.	3700 à 4600	6 déc. 1924 [2.]	Commis de 1 <sup>re</sup> classe aux termes de l'art. 16 du règlement organique de l'administration des douanes du 12 juin 1911.
(Direction des douanes, à Lausanne.)	Commis de contrôle auprès du bureau principal des douanes Brigue.	3700 à 4600	6 déc. 1924 [2.]	Commis de 1 <sup>re</sup> classe aux termes de l'art. 16 du règlement organique de l'administration des douanes du 12 juin 1911.

## Mise au concours de travaux, de fournitures et de places annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1924
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.11.1924
Date	
Data	
Seite	978-980
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 145

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.